



Association JeunesParents
Bd Pérolles, 8
1700 Fribourg
077 474 73 37 contact@jeunesparents.ch

Conditions de participation au prix de mérite pour jeune parent diplômé

1. **Avoir eu son premier enfant à moins de 25 ans révolus**
2. L'enfant doit être né avant le début des examens finaux
3. Donner à l'association le droit de vérifier auprès de l'école la réussite aux examens finaux
4. S'inscrire auprès de l'association au moyen du bulletin joint, envoi par mail accepté

Si vous souhaitez recevoir le prix le jour de la remise des diplômes, ce point doit être spécifié à l'inscription. L'association se charge de demander l'accord de l'école. Le cas échéant, la remise du prix se fera en privé sur rendez-vous. Aucune liste nominative ne sera publiée par l'association, hormis à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association.

Inscription à la remise du prix de Mérite pour jeunes mamans

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse, NPA et lieu : _____

N° de tél et email : _____

Date de naissance du parent : _____

Date de naissance de l'enfant : _____

Date de remise du diplôme et lieu : _____

Nom, adresse et téléphone de l'établissement de formation : _____

Je souhaite recevoir le prix à la remise des diplômes :

Je souhaite recevoir le prix en privé sur rendez-vous :

- 1) Par ma signature, j'autorise l'établissement formateur à confirmer ma réussite aux examens à l'Association JeunesParents.
- 2) Je certifie l'exactitude des informations données
- 3) Cette inscription signée est nécessaire pour l'obtention du prix
- 4) Je renonce à tout recours envers l'association JeunesParents

Ce coupon est à renvoyer à l'adresse : JeunesParents, Bd de Pérolles 8, 1700 Fribourg ou contact@jeunesparents.ch. La réussite aux examens peut être confirmée ensuite par l'école.